

Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

Les questions concernant l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire liés au contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement 2013 et le développement d'un programme d'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire par l'ICANN.

Septembre 2017

Prochaines dates importantes :

L'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) du programme d'accréditation des fournisseurs des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire se réunit une fois par semaine, les mardis à 14:00 UTC. Plus d'informations sur le travail de l'IRT sont disponibles sur le wiki de la communauté de l'ICANN, <https://community.icann.org/display/IRT/Privacy+and+Proxy+Services+Accreditation+Implementation>. Les membres du GAC sont invités à s'engager à cet IRT en qualité de participants actifs ou observateurs.

Le [Conseil d'administration de l'ICANN a donné des instructions](#) à l'IRT de continuer à travailler avec le groupe de travail du GAC pour la sécurité publique afin d'aborder les préoccupations du GAC liées à l'accréditation des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

L'organisation ICANN a lancé une consultation avec le PSWG dans le but d'élaborer une proposition pour un cadre qui énoncera les exigences relatives aux réponses des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire aux demandes des organismes d'application de la loi. Le PSWG a remis sa proposition de cadre à l'IRT en mai. L'IRT et le PSWG [se sont réunis pour discuter de cette proposition lors de la 59e réunion de l'ICANN](#).

L'IRT continue de peaufiner la politique d'accréditation préliminaire, le contrat d'accréditation préliminaire (y compris le cadre relatif aux organismes d'application de la loi) et d'autres exigences du programme préliminaire. Les membres du PSWG faisant partie de l'IRT sont au courant de ces discussions et y participent. Lorsque l'IRT aura fini de peaufiner ces documents, on s'attend à ce qu'ils soient publiés pour commentaires publics. On estime actuellement que la période de consultation publique pourrait bien être lancée avant la 60e réunion de l'ICANN. Le calendrier du projet, [disponible sur le site Web de l'ICANN](#), sera revu par l'IRT et mis à jour tous les trois mois.

La date définitive pour la mise en œuvre de ce programme (date de prise d'effet contractuelle et de la politique) dépendra fortement du rythme auquel le travail de l'IRT progresse et de la charge de travail qui s'impose à l'IRT suite aux commentaires publics.

Synthèse

Le Contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement (RAA) est le contrat qui régit les relations entre l'ICANN et ses bureaux d'enregistrement accrédités (un annuaire des bureaux d'enregistrement accrédités est disponible sur <http://www.internic.net/regist.html>). Ses dispositions peuvent également avoir des impacts sur les titulaires de noms de domaine et sur d'autres tierces parties

impliquées dans le système des noms de domaine. En juin 2013, le Conseil de l'ICANN a approuvé un nouveau RAA 2013 (dont les dispositions sont disponibles sur <http://www.icann.org/en/resources/registrars/raa/approved-with-specs-27jun13-en.pdf>). Au début des négociations pour le RAA 2013 entre l'ICANN et le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement en octobre 2011, le Conseil d'administration de l'ICANN a également demandé à la GNSO un rapport thématique qui, lors de la conclusion des négociations du RAA, commencerait un processus d'élaboration de politiques (PDP) pour traiter les problèmes non résolus qui n'auraient pas été traités dans les négociations du RAA et qui seraient appropriés pour un PDP. Le conseil de la GNSO a approuvé la charte pour cette activité lors de sa réunion du 31 octobre 2013 et un groupe de travail a été formé.

Le groupe de travail a publié son rapport initial pour consultation publique le 5 mai : <https://www.icann.org/public-comments/ppsai-initial-2015-05-05-en>. À cause du volume des commentaires exceptionnellement élevé (plus de 11 000 commentaires et environ 150 réponses au sondage), le groupe de travail a prolongé son calendrier de manière à pouvoir analyser soigneusement et en profondeur tous les commentaires reçus. Après avoir analysé tous les commentaires, le groupe de travail a achevé son rapport final puis l'a transmis au conseil de la GNSO le 7 décembre 2015. Le 21 janvier 2016, le conseil de la GNSO a voté à l'unanimité l'approbation des recommandations formulées dans le rapport final du groupe de travail, lesquelles ont toutes bénéficié d'un consensus total au sein du WG. Conformément aux exigences des statuts constitutifs de l'ICANN, un forum de consultation publique sur les recommandations finales a été ouvert du 5 février au 16 mars (<https://www.icann.org/public-comments/ppsai-recommendations-2016-02-05-en>) ; le 18 février, le conseil de la GNSO a approuvé la transmission d'un rapport de recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN, et la notification a été présentée au GAC le 19 février.

En mai 2016, le Conseil d'administration de l'ICANN a [accusé réception](#) des recommandations de la GNSO et a demandé davantage de temps pour les examiner, y compris le temps nécessaire pour prendre en compte l'avis du GAC, le cas échéant. Pendant l'ICANN56, le GAC a organisé une réunion sur la question et, dans son [communiqué d'Helsinki](#), a conseillé au Conseil d'administration de l'ICANN « d'enjoindre à l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) de répondre aux préoccupations du GAC aussi efficacement que possible pendant l'étape de mise en œuvre ». Le 9 août, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations du PDP et a donné acte de l'avis du GAC qu'il prendra en considération afin d'apporter une contribution supplémentaire à l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) qui sera créée.

L'IRT a été formée et a commencé à siéger en octobre. Environ 40 bénévoles se sont inscrits à l'IRT, y compris un bon nombre de volontaires du PSWG du GAC.

[En décembre, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté](#) une fiche de suivi, [Avis du GAC – communiqué d'Helsinki : actions et mises à jour](#). Dans cette fiche de suivi, le Conseil d'administration :

- a accepté l'avis du GAC à l'égard de ce programme et a déclaré qu'il continuera à encourager le dialogue sur des moyens constructifs d'aborder les préoccupations du GAC pendant que la mise en œuvre de la politique se poursuit ;
- a noté que les membres du PSWG ont rejoint l'IRT qu'il a encouragé pour continuer à travailler avec le PSWG afin de répondre aux préoccupations exprimées par le GAC concernant l'accréditation des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire ; et

- a dit qu'il utilisera les processus existants dans les statuts constitutifs de l'ICANN et le processus de consultation du Conseil d'administration-GAC pour aborder tous les autres avis du GAC concernant l'accréditation des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Le Conseil d'administration a également signalé que le cadre de mise en œuvre de la politique de consensus existant de l'ICANN permet de renvoyer les nouvelles questions de politique qui pourraient apparaître au cours de la mise en œuvre à l'organe d'élaboration de politiques approprié, dans ce cas, la GNSO.

Statut des opportunités d'engagement



Le projet en est maintenant à l'étape de la mise en œuvre. Le GAC est encouragé à participer à l'équipe de révision de la mise en œuvre, en particulier lorsque le groupe de travail sur la sécurité publique s'emploiera à élaborer un cadre proposé pour les réponses des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire accrédités aux demandes des organismes d'application de la loi. En vertu des statuts constitutifs de l'ICANN, tout avis du GAC rendu en temps opportun sera dûment pris en compte par le Conseil d'administration.

Information supplémentaire

Page wiki de l'équipe de révision de la mise en œuvre

<https://community.icann.org/display/IRT/Privacy+and+Proxy+Services+Accreditation+Implementation>

Charte du groupe de travail

<http://gns0.icann.org/en/drafts/raa-pp-charter-22oct13-en.pdf>

Espace de travail du groupe de travail

<https://community.icann.org/x/9iCfAg>

Rapport initial du groupe de travail

<http://gns0.icann.org/en/issues/raa/ppsai-initial-05may15-en.pdf>

Rapport final du groupe de travail

<http://gns0.icann.org/en/issues/raa/ppsai-final-07dec15-en.pdf>

Résolution d'approbation du rapport final par le conseil de la GNSO

<http://gns0.icann.org/en/council/resolutions#201601>

Rapport des recommandations du conseil de la GNSO au Conseil d'administration de l'ICANN

<http://gns0.icann.org/en/drafts/council-board-ppsai-recommendations-09feb16-en.pdf>

Notification du Conseil d'administration de l'ICANN au GAC

<https://gacweb.icann.org/download/attachments/27492514/2016-02-19-Steve-Crocker-to-Thomas-Schneider-GNSO-PDP.pdf?version=1&modificationDate=1456046942000&api=v2>

Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN de mai 2016 :

<https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2016-05-15-en#2.a>

Communiqué du GAC d'Helsinki :

https://gacweb.icann.org/download/attachments/27132037/20160630_GAC%20ICANN%2056%20Communication_FINAL%20%5B1%5D.pdf?version=1&modificationDate=1469016353728&api=v2

Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN d'août 2016 :

<https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2016-08-09-en#2.e>

Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN de décembre 2016 :

<https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2016-12-13-en#1.d>